



Consultation publique
Projet de politique
du patrimoine
Ville de Montreal

Mémoire présenté
par l'Université McGill,
le 8 février 2005

Consultation publique
Projet de politique du patrimoine
Ville de Montréal

Mémoire présenté par l'Université McGill
Le 8 février 2005

Sommaire

McGill est l'un des plus grands propriétaires du patrimoine bâti et naturel de Montréal et souhaite profiter de cette occasion pour évoquer les défis auxquels l'Université est confrontée lorsqu'il s'agit de préserver ce précieux héritage. L'Université a exercé une gestion consciencieuse et soignée de ce patrimoine et s'est engagé à continuer d'assumer ses responsabilités sociales en la matière. À grands frais et en contournant d'immenses difficultés, elle a entretenu et préservé les édifices historiques et les terrains dont elle a la responsabilité. Aujourd'hui, l'Université a pour mission redoutable de continuer de protéger et d'entretenir ce patrimoine bâti et naturel, tout en s'acquittant de son mandat d'établissement d'enseignement supérieur.

L'Université est favorable à la préservation et à la valorisation du parc du Mont-Royal, comme espace vert public et principal fleuron de la Ville. Il est entendu que la désignation d'*arrondissement historique et naturel* est sans précédent et que McGill doit coexister en harmonie avec la montagne et tenter de satisfaire à ses besoins en tenant compte de la fragilité de l'environnement naturel dans lequel elle existe. Le zonage historique et naturel du Mont-Royal soulève des défis en matière de rénovation des pavillons historiques et de construction de nouveaux édifices sur le campus.

- L'Université recommande vivement la mise en place d'un nouveau programme de financement (fédéral, provincial, municipal) pour subvenir aux travaux d'entretien et de rénovation des édifices historiques du campus. McGill ne possède pas les ressources nécessaires pour entretenir seule ce patrimoine. Il est donc essentiel de conclure des partenariats financiers avec les trois niveaux de gouvernement pour préserver ces édifices et espaces naturels d'une manière qui soit digne de leur valeur.
- McGill espère maintenir sa collaboration avec la Ville dans le cadre de l'élaboration de son plan directeur, surtout en ce qui a trait au renouveau des vocations qu'il est possible de donner à des édifices historiques conçus à l'origine pour des usages radicalement différents d'aujourd'hui.
- McGill souhaite coopérer avec les autorités montréalaises pour mieux définir les paramètres de l'*arrondissement historique et naturel* du Mont-Royal. L'Université est parfaitement consciente de la nécessité de préserver l'équilibre entre ses besoins d'expansion et l'impact de cette dernière sur la montagne. Nous avons toujours coopéré avec la Ville en vue de préserver cet équilibre et nous continuerons à le faire.

L'Université continuera de travailler de concert avec la Ville pour créer, entretenir et préserver des espaces uniques voués à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation sur ses deux campus, d'une manière qui soit fidèle à ses valeurs et utile à l'ensemble des Montréalais.

Consultation publique
Projet de politique du patrimoine
Ville de Montréal

Mémoire présenté par l'Université McGill
Le 8 février 2005

1. Introduction

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée de formuler des remarques sur le projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal. Montréal, l'une des plus anciennes villes d'Amérique du Nord, et McGill, l'un des plus anciens établissements de Montréal, partagent le même passé, un passé qui a de l'avenir¹, comme l'a si bien exprimé le maire de Montréal, et un avenir qu'il nous appartient de construire ensemble.

Le projet de politique du patrimoine a pour but de reconnaître, de préserver et de valoriser le patrimoine bâti et non bâti de Montréal. La Ville exprime le souhait d'entreprendre ce projet ambitieux avec la collaboration de ses concitoyens et des différentes institutions établies sur son territoire.

McGill est l'un des plus grands propriétaires du patrimoine bâti et naturel de Montréal et souhaite profiter de cette occasion pour évoquer les défis auxquels l'Université est confrontée lorsqu'il s'agit de préserver ce précieux héritage. L'Université souhaite collaborer avec la Ville pour protéger et valoriser ce patrimoine collectif.

2. Campus du centre-ville

2.1 Patrimoine bâti

Fondée en 1821, implantée au centre-ville, McGill fait partie intégrante de l'histoire de Montréal et s'est développée au même rythme que la Ville. Depuis que le Pavillon des arts a ouvert ses portes en 1843, l'Université n'a cessé de prendre de l'expansion et compte aujourd'hui 104 édifices. Ceux-ci sont concentrés sur 80 acres de terrain, sur le campus du centre-ville, qui s'étend vers le nord, de la rue Sherbrooke au parc du Mont-Royal, entre l'avenue du Parc à l'est et la rue de la Montagne à l'ouest.

McGill est l'un des plus grands propriétaires de bâtiments historiques du centre-ville de Montréal. En 1976, l'Université a élaboré un ensemble exhaustif de lignes directrices pour la préservation de son patrimoine architectural, qui continue encore aujourd'hui d'orienter les décisions et approbations qui le concernent. Ces lignes directrices sont en cours de révision en vue de leur intégration au nouveau Plan directeur de l'Université.

¹ Mot du maire, projet de politique du patrimoine, p. 1.

Deux tiers des édifices de McGill ont été construits entre 1839 et 1945 et le tiers appartient à ce que l'on pourrait qualifier de période moderne. Quarante pour cent des édifices étaient à l'origine des résidences privées unies ou multifamiliales dont l'Université a fait l'acquisition et qu'elle a converties en bureaux, en laboratoires et en salles de cours. McGill a joué un rôle clé dans la préservation du quartier historique des XIX^e et XX^e siècles qui porte le nom de Mille carré doré. L'Université possède aussi deux musées ouverts au public, le Musée McCord et le Musée Redpath, qui sont également des bâtiments historiques du campus du centre-ville.

Depuis 30 ans, l'Université administre consciencieusement son patrimoine architectural. La configuration des édifices historiques ne cadre pas toujours avec les besoins de l'Université et leur adaptation aux exigences de l'enseignement et de la recherche modernes s'est révélée particulièrement délicate. Cela est aussi vrai dans le cas des pavillons construits pour un usage bien précis et des édifices qui servaient auparavant de résidences et qu'il a fallu transformer, moyennant des investissements importants, pour qu'ils puissent abriter des services universitaires et administratifs.

L'Université a constitué un comité consultatif sur l'architecture chargé d'examiner tous les projets concernant les abords extérieurs et les espaces intérieurs ouverts au public, qu'il s'agisse des projets de construction de nouveaux édifices ou du remplacement voire de la peinture des portes et des fenêtres. Les pavillons du campus ont été restaurés dans leur intégralité; les toits ont été refaits à l'aide de matériaux traditionnels comme l'ardoise et le cuivre et la maçonnerie a été soigneusement réparée et dans certains cas reconstruite. Voici quelques exemples des travaux soignés et exhaustifs dont différents édifices et pavillons du 19^e et début 20^e siècles ont été l'objet :

- la rénovation complète, sur plusieurs années, des maisons Duggan et Charles Meredith, situées respectivement au 3605, rue de la Montagne et au 1140, avenue des Pins;
- la rénovation complète de l'Auditorium Macdonald-Harrington, dans le cadre de la transformation de l'ancien Pavillon de chimie en École d'architecture et en École d'urbanisme;
- la rénovation complète du Pavillon Morrice pour abriter la Bibliothèque d'études islamiques;
- la restauration complète du Pavillon Macdonald de physique, transformé en Bibliothèque des sciences;
- la reconstruction de la Maison Lady Meredith, après sa destruction par un incendie;
- l'intégration du Pavillon Foster de radiation au nouveau Pavillon Wong;
- la rénovation et restauration graduelles de la grande salle d'exposition du Musée Redpath;
- la reconversion en résidences de plusieurs maisons en rangée;
- la restauration complète des halls et espaces publics du Pavillon Macdonald de génie;

- la restauration des plafonds et bas-reliefs du Pavillon Strathcona d'anatomie, datant du début du XX^e siècle, dans le cadre d'un projet de rénovation générale pour de nouveaux laboratoires;
- le remplacement du toit en ardoise de la Bibliothèque Redpath;
- la réfection complète des planchers en ardoise du Pavillon Leacock;
- le remplacement des clôtures ornementales en fer forgé le long de la rue Peel et de l'avenue des Pins.

McGill a géré son patrimoine historique comme si les édifices qui le constituaient étaient « classés » et pas uniquement comme des lieux « dévolus » à la protection. Nous avons pris soin des abords extérieurs, protégé et, chaque fois que cela était possible, financé la restauration de fond en comble de nombreux intérieurs historiques. Nous avons une conscience aiguë des responsabilités sociales qui nous incombent et entendons protéger notre environnement bâti et naturel. Malgré la pénurie de fonds publics réservés à ce type de projets, nous avons consacré plus de 20 millions de dollars au cours des 30 dernières années à l'entretien et à la rénovation de nos édifices et propriétés historiques. Or, malgré l'ampleur des investissements consentis à ce chapitre, nous n'avons pas pu porter nos initiatives à la hauteur de nos aspirations en vue de nous conformer aux meilleures pratiques.

2.2 Patrimoine naturel

Le patrimoine dont McGill a la responsabilité inclut à la fois l'environnement bâti et naturel. La gestion de l'environnement naturel de McGill est confiée à une équipe de professionnels et d'universitaires issus de différentes disciplines. Le campus principal est l'un des plus grands espaces verts du centre-ville de Montréal : il est utilisé tout au long de l'année par les membres du public et l'ensemble des étudiants et professeurs, comme parc urbain et espace social, de loisirs et de repos. La gestion de l'environnement naturel de l'Université comme parc accessible au public commande un équilibre soigné et responsable entre les activités organisées dont peuvent bénéficier nos étudiants et les nombreuses autres activités qui se déroulent sur le campus. Parallèlement, le choix des espèces d'arbres, de buissons et des autres plantes doit cadrer avec l'aménagement paysager du campus et l'écologie unique de la montagne.

La protection de cet espace vert, qui fait le lien entre le parc du Mont-Royal et le centre-ville, est un aspect essentiel de la mission de l'Université. Ce lieu est aussi l'une des caractéristiques du centre-ville. McGill s'est en effet engagée à protéger ce paysage urbain unique pour que les résidents de Montréal et les nombreux visiteurs qui y viennent chaque année puissent continuer d'en profiter pleinement.

2.3 Mont-Royal

Le Mont-Royal est peut-être le lieu le plus original de Montréal et celui auquel les Montréalais sont le plus attachés. Après les pères sulpiciens, l'Université McGill peut raisonnablement prétendre être le deuxième plus ancien résident du versant sud de la

montagne. Notre rapport avec le Mont-Royal, avec lequel nous cohabitons depuis près de 200 ans, est par conséquent durable et précieux. Malgré ses ressources limitées, McGill a pris de nombreuses mesures pour protéger son environnement bâti et naturel et améliorer l'aspect du campus en valorisant ses édifices et ses terrains. McGill tient aussi beaucoup à son partenariat avec la Ville et d'autres interlocuteurs en vue de protéger un environnement naturel et bâti unique et d'une grande richesse, à proximité d'un vibrant territoire urbanisé.

McGill souscrit au projet de protection et de valorisation du parc du Mont-Royal comme espace vert public et principal fleuron de la Ville. La protection des points de vue qui s'offrent au public depuis la montagne est un aspect que McGill respecte et les projets de construction que l'Université envisage de mener à bien sur son territoire ont été conçus avec un effort conscient d'en atténuer l'impact sur ces panoramas. Nous comprenons que la désignation d'arrondissement historique et naturel est sans précédent et que la présence de McGill dans un cadre naturel aussi fragile nécessite un effort de cohabitation raisonné avec la montagne. Nous avons toujours collaboré avec la Ville de Montréal pour préserver l'équilibre entre notre mission d'université à forte intensité de recherche et notre volonté de préserver et de valoriser notre environnement naturel, et nous entendons continuer sur cette voie.

Dans ce contexte, le fait que l'arrondissement du Mont-Royal soit déclaré historique et naturel soulève des difficultés pour McGill en ce qui concerne la rénovation des pavillons historiques et l'aménagement des nouveaux édifices, difficultés qu'une communication étroite et des processus administratifs précis et rapides permettront, selon nous, de résoudre de manière optimale. Nous accueillons très favorablement l'intention de la Ville de « simplifier les processus liés à l'obtention d'autorisations », ainsi que l'objectif d'« élaborer un cadre de gestion juste et équitable ». Nous sommes heureux que les partenaires, qui sont également de grands propriétaires, soient invités « à planifier leur développement en collaboration avec la Ville ». Voilà qui donne en effet l'occasion de revoir les programmes de développement conclus au titre de l'ancien Plan directeur de Montréal.

3. Campus Macdonald – Sainte-Anne-de-Bellevue

3.1 Patrimoine bâti

Le campus Macdonald de l'Université McGill joue un rôle unique dans l'ouest de l'île de Montréal et forme un important site patrimonial bâti et naturel. L'Université est favorable au plan de la Ville destiné à valoriser et développer des environnements de travail et de vie de qualité. Les imposants édifices et paysages du Collège Macdonald sont les monuments de la vision de Sir William Macdonald, fondateur du collège en 1906, et forment un patrimoine architectural important. Depuis la construction du collège, de nombreux édifices supplémentaires ont été édifiés sur le campus et on en dénombre aujourd'hui cinquante et un. McGill s'est toujours engagée à assurer une gestion

consciencieuse de ce patrimoine mais, en raison d'un manque de fonds, son aptitude à en assurer la pérennité reste fragile, comme c'est le cas pour le campus du centre-ville.

3.2 Patrimoine naturel

Le campus Macdonald est une propriété unique couvrant une superficie de 650 hectares; c'est aussi le plus grand espace vert de l'île de Montréal. Le campus se compose de terres agricoles, de près de deux kilomètres de rives sauvages, de terres humides, de forêts majestueuses et d'habitats pour un riche éventail de faune et de flore.

Le campus abrite des installations environnementales et agricoles de calibre international exploitées essentiellement pour l'enseignement et la recherche, comme l'Arboretum Morgan, l'Écomusée de la vallée du Saint-Laurent, les installations de recherche agricole expérimentale, une ferme modèle et de nombreuses serres. Les 51 hectares de la Réserve Molson située près de l'Île-Perrot ont été donnés à l'Université McGill en 2001, afin que celle-ci en fasse un centre de conservation de la nature voué à l'étude et à la recherche. Cette réserve se compose de forêts, de marais et de terres humides et abrite de nombreuses espèces de faune et de flore, uniques à ce secteur.

McGill a pu entretenir et préserver ce vaste patrimoine naturel pour le plus grand bonheur de la population de Montréal et de ses environs, grâce en grande partie à des dons privés et au soutien d'organismes publics comme l'Association de l'Arboretum Morgan. Il faudra pouvoir compter sur l'appui financier de la Ville de Montréal et des municipalités voisines qui profitent de cet espace vert, pour présenter des expositions didactiques sur l'environnement, aménager des sentiers et offrir des installations adaptées (toilettes, lieux publics) et accroître la fréquentation du public.

Nous nous attendons à ce que la protection de l'intégrité architecturale du patrimoine Macdonald soulève des défis de taille dans les prochaines années. En effet, certains sites naturels seront dans quelques années soumis à d'immenses pressions en raison de l'expansion commerciale, industrielle et résidentielle de la région. L'occasion nous est donnée aujourd'hui de formuler des choix sur l'usage à faire de ce patrimoine naturel, de manière à ce qu'il profite au mieux à Montréal. Nous espérons qu'il sera possible de développer, en partenariat avec la Ville, un plan pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine foncier du campus Macdonald.

4. Le nouveau Plan directeur de McGill

L'Université a amorcé un processus exhaustif de planification dont l'objectif principal est d'assurer la coordination stratégique de l'ensemble des démarches de l'Université, que ce soit sur le plan universitaire, fiscal, matériel et philanthropique ou en rapport avec les services qu'elle a pour mandat d'assurer. Les principales activités de recherche et d'enseignement de l'Université sont actuellement concentrées sur le campus du centre-ville et le campus Macdonald. D'autres campus pourraient voir le jour à l'avenir.

L'Université McGill a pour mission de faire progresser le savoir par son enseignement, ses travaux de recherche et les services qu'elle rend à la société. Pour s'en acquitter, elle offre la meilleure éducation qui soit à des étudiants exceptionnels de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, elle effectue des travaux de recherche jugés excellents selon les normes internationales les plus élevées et elle rend des services à la société dans les domaines où elle possède une expertise reconnue.

Les principes directeurs qui feront partie du plan d'aménagement appuieront les divers aspects que nous avons évoqués en ce qui concerne la gestion du patrimoine. Parmi ces principes figure ce qui suit :

- le campus du centre-ville de McGill revêt un caractère unique, comme parc urbain et espace social et comme lieu de détente et de repos. L'Université s'est engagée à protéger le campus du centre-ville, qui constitue un environnement charnière entre le quartier des affaires, au cœur de la Ville, et le parc du Mont-Royal;
- l'Université McGill s'est engagée à préserver la valeur et l'environnement naturel du campus Macdonald comme vaste espace en périphérie de la zone urbaine et à protéger ses terrains et son interface avec le lac Saint-Louis;
- les édifices historiques et les espaces verts ouverts à tous sont les deux grandes caractéristiques des campus du centre-ville et Macdonald et il importe de les protéger;
- à titre de propriétaire de l'un des grands parcs immobiliers historiques de Montréal, McGill sait qu'il lui appartient de protéger et de valoriser les édifices qui font sa richesse patrimoniale, tout en les mettant au service de l'accomplissement de sa mission;
- l'Université maintiendra un dialogue constructif avec ses voisins sur tout ce qui touche à l'aménagement du campus.

5. Conclusions

Héritière d'un patrimoine bâti et naturel aussi précieux qu'irremplaçable, McGill possède aussi l'un des plus grands parcs immobiliers historiques du centre-ville et de l'Ouest-de-l'Île. L'Université a pu entretenir et protéger à grands frais, en soulevant d'immenses difficultés, les édifices patrimoniaux et terrains dont elle a la responsabilité. Même s'il est vrai que nous recevons la majorité de nos fonds de fonctionnement du ministère de l'Éducation, le fait est que ce dernier ne tient pas compte de l'entretien des édifices historiques dans le calcul des enveloppes budgétaires. Cela a bien sûr pour effet de compliquer la tâche pour McGill, dont le campus est le plus ancien du réseau universitaire du Québec et dont les pavillons, pour nombreux et élégants qu'ils soient, n'en sont pas moins vieux et singulièrement inadaptés. Un tiers seulement de nos édifices ont en effet été construits après 1950.

L'un des principaux défis que l'Université devra relever dans le cadre de l'exercice de planification stratégique auquel elle vient de s'atteler sera de continuer de protéger et de

valoriser ses biens immobiliers et naturels, tout en s'acquittant de sa mission de faire progresser le savoir par son enseignement, ses travaux de recherche et les services qu'elle rend à la société. Pour atteindre cet objectif, l'Université accueille favorablement le fait :

- A. que la Ville ait décidé de « simplifier les processus liés à l'obtention d'autorisations » et d'« élaborer un cadre de gestion juste et équitable ». Dans ce contexte, McGill espère collaborer avec la Ville pour mieux définir les paramètres de l'arrondissement historique et naturel. McGill est parfaitement consciente de la nécessité de maintenir l'équilibre entre ses besoins d'expansion et les conséquences que cela peut avoir sur la montagne. Nous avons toujours collaboré avec la Ville de Montréal pour préserver cet équilibre et continuerons de le faire;
- B. que la Ville ait l'intention d'inviter les partenaires qui sont également de grands propriétaires « à planifier leur développement en collaboration avec la Ville ». Dans ce contexte, il est essentiel de reconnaître les différents usages qu'il est possible de faire d'édifices patrimoniaux dont la vocation actuelle n'est plus celle qui leur était dévolue à l'origine. Cela donnera par ailleurs l'occasion de revoir les programmes de développement conclus au titre de l'ancien Plan directeur de Montréal;
- C. que la Ville ait l'intention de promouvoir des partenariats financiers. Pour reconnaître et valoriser les édifices historiques et espaces naturels qui donnent à la Ville de Montréal son caractère unique, des partenariats financiers avec tous les paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) et les principaux propriétaires institutionnels sont nécessaires. Nous recommandons vivement la mise en place d'un nouveau programme de financement des travaux d'entretien et de rénovation pour soutenir nos efforts en la matière. McGill ne possède pas de ressources suffisantes pour assurer l'entretien de ce vaste patrimoine. Les partenariats financiers sont essentiels pour préserver la dignité de ces édifices et espaces naturels. Nous continuerons de collaborer avec la Ville pour créer un espace unique voué à l'innovation dans l'Ouest-de-l'Île, qui tient compte du patrimoine et des valeurs de Macdonald et dont l'ensemble de la collectivité pourra bénéficier.

Pour terminer, nous remercions la Ville de nous avoir donné l'occasion de présenter ce mémoire. Nous espérons travailler avec elle, en collaboration avec toutes les parties intéressées, pour concevoir un programme de financement en vue de l'entretien et de la préservation de notre patrimoine collectif.